

Passeport de santé de l'enfant



Insérer la photo de l'enfant ici



BRITISH
COLUMBIA

Nom de l'enfant

Imprimé en mai 2025

Ce passeport peut vous aider à enregistrer des informations importantes concernant la santé. Il est bon de le conserver en lieu sûr, peut-être avec les autres documents de votre enfant, afin de pouvoir le retrouver en cas de besoin.

Nom du parent/de l'aidant	Numéro de téléphone

Professionnels de la santé

Bureaux de santé publique*	Numéro de téléphone

* Appelés également unités de santé publique, centres de santé communautaire ou centres de soins primaires dans certains endroits de la Colombie Britannique

Fournisseur de services de vaccination	Numéro de téléphone

Médecin/Sage-femme/Infirmière praticienne	Numéro de téléphone

Autre professionnel de la santé	Numéro de téléphone



HealthLinkBC



Le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique encourage les parents et les aidants à :

Communiquer avec leur bureau de santé publique pour obtenir des renseignements sur votre enfant :

- Croissance et développement
- Alimentation et nutrition
- Élocution et développement du langage
- Comportement
- Vaccinations
- Santé dentaire

Vérifiez les ressources destinées aux parents et aidants hébergées sur HealthLink BC en visitant le site www.healthlinkbc.ca/living-well/parenting/pregnancy-and-parenting-resources

Obtenez des informations fiables sur la santé, hors urgence, 24 heures sur 24. Appelez le 8-1-1 ou visitez le site [www.](http://www.HealthLinkBC.ca)

[HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca)

- Parlez à une infirmière des symptômes de votre enfant
- Trouvez un professionnel de la santé près de chez vous
- Consultez un pharmacien
- Obtenez des conseils en matière d'alimentation saine auprès d'un diététiste
- Des services de traduction sont disponibles dans plus de 130 langues sur demande
- Pour l'assistance aux sourds et aux malentendants (TTY), appelez le 7-1-1

Visitez www.healthlinkbc.ca/healthwise/immunizations pour en savoir plus sur les vaccinations.

Informations sur la naissance

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Numéro de santé personnel : _____

Médecin/Sage-femme/Infirmière praticienne : _____

Autre professionnel de la santé : _____

Durée de la grossesse (nombre de semaines) : _____

Poids à la naissance : _____

Tour de tête : _____

Taille : _____

Sortie de l'hôpital : _____ Date : _____

Poids : _____

Apportez toujours ce passeport de santé de l'enfant avec vous lorsque votre enfant se fait vacciner. Conservez-le avec d'autres documents importants, car votre enfant aura besoin de ce carnet de vaccination lorsqu'il sera plus âgé.

Suivi de la croissance

Lorsque vous emmenez votre enfant chez le médecin, la sage-femme ou l'infirmière praticienne pour des examens de contrôle ou lorsqu'il ne se sent pas bien, le médecin, la sage-femme ou l'infirmière praticienne mesure sa taille et vérifie son poids. Ils utilisent un tableau spécial pour évaluer la croissance de votre enfant.

Une courbe de croissance est un type de graphique utilisé pour suivre la croissance de votre enfant. Il permet de savoir si votre enfant grandit de manière saine. Votre professionnel de la santé peut vous aider à comprendre les résultats de chaque contrôle de croissance.

Les enfants grandissent à des rythmes différents. Il est normal que les enfants aient des poussées de croissance et des périodes de croissance lente. Si vous avez des questions sur le suivi de la croissance ou si vous avez des inquiétudes concernant la croissance de votre enfant, adressez-vous à votre professionnel de la santé ou au bureau local de santé publique. Vous pouvez également consulter la ressource *Is My Child Growing Well? (Est-ce que mon enfant grandit bien?)* à l'adresse suivante : <https://www.dietitians.ca/DietitiansOfCanada/media/Documents/WHO%20Growth%20Charts/Is-my-Child-Growing-Well-FR-2023DCwebsite.pdf>

Historique de la croissance

Date (j/m/a)	Poids	Longueur/ Hauteur	Tour de tête
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Date (j/m/a)	Poids	Longueur/ Hauteur	Tour de tête
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Contrôles auditifs, dentaires et visuels

Veuillez contacter votre bureau local de santé publique pour savoir où des services spécifiques sont disponibles.

Contrôle de l'audition (nouveau-né)

Date : _____ Par : _____

Résultat : _____

Contrôle dentaire (avant l'âge de 12 mois ou 6 mois après l'apparition de la première dent)

Date : _____ Par : _____

Résultat : _____

Contrôle visuel

Votre professionnel de la santé habituel doit vérifier la vision de votre enfant à chaque visite, dès la naissance. À l'âge de 6 mois, les yeux du nourrisson doivent être droits et travailler ensemble. Consultez votre professionnel de la santé si votre nourrisson semble avoir les yeux qui vagabondent ou qui se croisent, s'il y a des antécédents familiaux de problèmes oculaires ou si vous avez d'autres inquiétudes.

Date : _____ Par : _____

Résultat : _____

La vision des enfants continue de se développer au fur et à mesure qu'ils grandissent, mais les problèmes deviennent plus difficiles à corriger à un âge plus avancé. Il est donc important que les enfants subissent un examen complet de la vue avant leur entrée à l'école maternelle. Si un examen complet n'est pas possible, un médecin de famille, une infirmière praticienne, un optométriste ou un ophtalmologiste peuvent aider à détecter l'œil paresseux.

Les troubles de la vision ont souvent des antécédents familiaux. Si vous avez connaissance de tels antécédents dans votre famille, les yeux de votre enfant devraient être examinés par un ophtalmologiste (optométriste ou ophtalmologue) avant l'âge de 3 ans, surtout si vous remarquez quoi que ce soit d'inquiétant.

L'assurance maladie provinciale peut couvrir tout ou partie du coût des examens de la vue pour les enfants.

Pour les prestations de santé des Premières nations en matière de soins visuels et dentaires, veuillez consulter le site :

www.fnha.ca/Documents/FNHA-Health-Benefits-Guide.pdf

Date : _____ Par : _____

Résultat : _____

Programme BC Healthy Kids (Enfants en bonne santé de la C.-B)

Qu'est le Programme BC Healthy Kids (Enfants en bonne santé de la C.-B)?

Le Programme BC Healthy Kids (Enfants en bonne santé de la C.-B) aide les familles à faible revenu à couvrir les coûts des soins dentaires de base, des lunettes de prescription et des appareils auditifs pour leurs enfants. Pour en bénéficier, les enfants doivent être âgés de moins de 19 ans et être couverts par les prestations complémentaires du régime de services médicaux (MSP) du ministère de la Santé. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/organizational-structure/ministries-organizations/social-development-poverty-reduction/healthy-kids.pdf

Comment puis-je poser ma candidature au Programme BC Healthy Kids (Enfants en bonne santé de la C.-B)?

Les familles dont la demande de prestations complémentaires du MSP a été approuvée seront automatiquement inscrites au programme Healthy Kids. Votre famille doit avoir un revenu annuel net ajusté inférieur ou égal à 42 000 dollars pour avoir droit à ces prestations. Pour bénéficier des prestations complémentaires du MSP, vous devez :

- Demander des prestations complémentaires MSP auprès de Health Insurance BC (HIBC) : www2.gov.bc.ca/gov/content/health/health-drug-coverage/msp/bc-residents/benefits/services-covered-by-msp/supplementary-benefits
- Déposer chaque année votre déclaration de revenus auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC)
- Mettre à jour votre compte MSP en cas de changement dans votre famille (ajout ou suppression d'un conjoint, y compris d'un conjoint de fait, et/ou d'enfants).

Que couvre le Programme BC Healthy Kids (Enfants en bonne santé de la C.-B)?

- *Optique* : Les enfants ont droit à des lunettes de prescription, qui comprennent les verres et les montures de base, une fois par an (les lentilles de contact ne sont pas incluses). Toutes les ordonnances doivent être à jour et répondre aux critères du programme. Le MSP couvre les examens de la vue pour les enfants. Confirmez la couverture avant le rendez-vous avec le prestataire et demandez s'il y aura des frais supplémentaires qui ne seront pas couverts.
- *Audition* : La couverture est disponible pour les appareils auditifs et les articles connexes s'ils sont pris en charge par une évaluation réalisée par un audiologiste ou un fournisseur d'appareils auditifs.
- *Dentaire* : Les enfants ont droit à 2 000 dollars de soins dentaires de base tous les deux ans. Cela comprend des services tels que les examens, les radiographies, les plombages, les nettoyages et les extractions. Votre dentiste peut vous conseiller sur les autres services qui peuvent être pris en charge. Des soins dentaires d'urgence pour soulager immédiatement la douleur sont également disponibles si la limite de deux ans de l'enfant a été atteinte.

Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Le RCSD est une nouvelle prestation fédérale qui aidera les Canadiens éligibles à accéder aux services de santé bucco-dentaire. Pour bénéficier du RCSD, vous ne devez pas avoir accès à une assurance dentaire, avoir un revenu familial net ajusté inférieur à 90 000 dollars, être résident canadien aux fins de l'impôt et avoir rempli votre déclaration d'impôt l'année précédente.

Pour plus d'informations sur le Régime canadien de soins dentaires, veuillez consulter le site : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/dentaire/regime-soins-dentaires/guide.html>

Les vaccinations de votre enfant

Que sont les vaccinations?

Les immunisations, également connues sous le nom de vaccinations, aident à protéger votre enfant contre certaines maladies infectieuses.

Elles contribuent également à réduire la propagation des maladies à d'autres personnes. La plupart sont administrées par injection (aiguille), par voie nasale (intranasale) ou par voie orale (buccale). Elles sont parfois appelés vaccins ou vaccinations et sont très sécuritaires.

Contre quelles maladies les vaccins infantiles de routine protègent-ils?

- Diphtérie
- Pertussis (coqueluche)
- Tétanos
- Hépatite B
- Poliomyélite
- *Haemophilus influenzae* de type b (Hib)
- Infections à pneumocoques (y compris les infections graves du cerveau, du sang, de l'oreille et des poumons)
- Rotavirus
- Infections à méningocoques (y compris des infections graves du cerveau et du sang)
- Rougeole
- Oreillons
- Rubéole
- Varicelle (picote)
- Virus du papillome humain (VPH)
- Influenza (grippe)

Votre enfant pourrait avoir besoin d'autres vaccins, notamment la COVID-19, l'hépatite A et les vaccins pour les voyages. Consultez votre professionnel de la santé pour connaître les besoins de votre enfant en matière de vaccination.

Sans vaccination, votre enfant pourrait tomber gravement malade à cause de ces maladies.

Les vaccinations sont-elles sécuritaires?

La vaccination est très sécuritaire. Les effets secondaires les plus courants sont la fièvre, ainsi que des courbatures, des rougeurs et des gonflements à l'endroit où le vaccin a été administré. Ces effets secondaires sont légers et durent généralement 1 à 2 jours. Les effets indésirables graves sont très rares. Il est beaucoup plus sécuritaire de recevoir le vaccin que de contracter la maladie contre laquelle le vaccin protège.

Qu'est-ce que le consentement éclairé pour les vaccinations?

Le consentement éclairé signifie que vous :

- avez reçu des informations à ce sujet :
 - le vaccin que reçoit votre enfant
 - les avantages de la vaccination
 - les risques liés à l'absence de vaccination
 - les effets secondaires courants et attendus
 - les effets secondaires rares mais graves, et
 - les raisons médicales de ne pas se faire vacciner
- avez compris l'information;
- avez eu la possibilité de poser des questions; et
- avez donné l'autorisation d'administrer le vaccin.

Vous pouvez autoriser une autre personne à emmener votre enfant se faire vacciner. Pour ce faire, vous devez fournir à cette personne une lettre d'autorisation mentionnant votre nom, son nom, ainsi que le nom et la date de naissance de l'enfant. Dater et signer la lettre.

Où puis-je trouver de plus amples renseignements?

Pour plus de détails sur les vaccinations, consultez le site :

www.healthlinkbc.ca/healthwise/immunizations ou appelez votre infirmière de santé publique, votre infirmière de santé communautaire, votre médecin ou votre prestataire de soins primaires, ou HealthLink BC au 8-1-1.

Veillez à ce que tous les vaccins de votre enfant soient administrés à temps afin de le protéger au mieux contre les maladies infantiles graves.

Une meilleure expérience de la vaccination pour votre enfant

Les parents/aidants jouent un rôle important dans le soutien apporté à leurs enfants en matière de vaccination. Utilisez ces conseils pour aider votre nourrisson ou votre jeune enfant à vivre une expérience positive en matière de vaccination.

Les stratégies à utiliser avec les nourrissons et les jeunes enfants :

1. Préparez votre enfant à la vaccination

Les enfants en âge de comprendre peuvent être préparés à la vaccination. Il est généralement préférable d'informer les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire le plus près possible du moment de la vaccination.

Lorsque vous discutez de la visite avec votre enfant, restez calme et parlez d'une voix égale et douce. Répondez aux questions honnêtement, en utilisant des mots qui réduisent l'anxiété, tels que « tu pourras ressentir une pression, un serrement ou des picotements ». N'utilisez pas de mots tels que « douleur », « mal » ou « piquûre ». Essayez de ne pas utiliser de mots qui focalisent l'attention de l'enfant sur l'aiguille (comme « Ce sera bientôt fini ») ou qui le rassurent faussement (comme « Cela ne fera pas mal »). En outre, essayez de ne pas vous excuser (« Je suis vraiment désolé que tu aies à subir cela »).

Demandez à votre enfant de porter des manches courtes, des shorts ou des vêtements qui peuvent être facilement enlevés temporairement pour faciliter l'accès à la vaccination.

Pourquoi cela fonctionne-t-il :

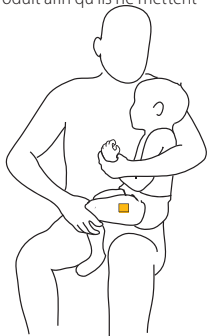
Les enfants sont très conscients des émotions des personnes qui s'occupent d'eux et sont sensibles à votre langage et à votre ton. Lorsque vous restez calme, cela aide votre enfant à rester calme. Si vous parlez des vaccins de manière positive, votre enfant aura plus de chances d'avoir une attitude positive à leur égard.

2. Envisagez des crèmes et des pansements anesthésiants

Vous pouvez acheter des médicaments pour endormir la peau sans ordonnance dans la plupart des pharmacies. Appliquez selon les instructions de l'emballage, généralement 30 à 60 minutes avant le rendez-vous.

Surveillez les jeunes enfants après l'application du produit afin qu'ils ne mettent pas la crème ou le pansement anesthésiant dans leur bouche.

Demandez à votre professionnel de la santé des informations spécifiques sur l'endroit où appliquer les crèmes ou les pansements anesthésiants ou consultez le dossier HealthLink BC : Numbing creams and patches for immunizations (Crèmes et pansements anesthésiants pour la vaccination) : www.healthlinkbc.ca/healthlinkbc-files/numbing-creams-and-patches-immunizations



Pourquoi cela fonctionne-t-il :

Les produits anesthésiants réduisent la douleur en bloquant les récepteurs de la douleur dans la peau.

3. Tenez votre enfant dans une position sécuritaire, réconfortante et droite.

Serrez fermement votre enfant contre vous sur vos genoux en position assise ou semi-assise.

Pourquoi cela fonctionne-t-il :

Le fait d'être tenu près de vous apaise votre enfant et l'aide à garder ses jambes et ses bras immobiles afin que le vaccin puisse être administré en toute sécurité. La position assise droite permet aux enfants de se sentir plus en sécurité et de maîtriser la situation.



Avant votre rendez-vous, vous pouvez utiliser une crème ou un pansement anesthésiant pour aider à endormir la peau de votre enfant. Pendant la vaccination, tenez votre enfant dans une position verticale sécurisée et réconfortante.

4. Allaiter au sein ou à la poitrine votre nourrisson ou votre jeune enfant

L'allaitement au sein ou à la poitrine de votre nourrisson ou de votre jeune enfant avant, pendant et après une vaccination aide à réduire la douleur. C'est sans danger et cela ne les fera pas s'étouffer ni associer l'alimentation à la douleur.



L'allaitement au sein ou à la poitrine de votre nourrisson ou de votre jeune enfant avant, pendant et après une vaccination aide à réduire la douleur.

Pourquoi cela fonctionne-t-il :

Le contact étroit peau à peau réconforte les nourrissons et les jeunes enfants. La succion et le goût sucré de votre lait constituent une distraction. Votre lait contient également des substances calmantes naturelles.

5. Utilisez de l'eau sucrée si vous n'allaiter pas au sein ou à la poitrine.

Si vous n'allaiter pas au sein ou à la poitrine, tenez votre nourrisson ou votre jeune enfant peau contre peau et donnez-lui de l'eau sucrée avant et pendant la vaccination pour atténuer la douleur. Les nourrissons ou les jeunes enfants jusqu'à 2 ans peuvent recevoir de l'eau sucrée (solution de saccharose) 1 à 2 minutes avant la vaccination. Préparez la solution à la maison et apportez-la au rendez-vous de votre enfant. Pour plus d'informations sur la préparation d'une solution de saccharose, consultez le fichier HealthLink BC : A Better Immunization Experience for your Child (Une meilleure expérience de la vaccination pour votre enfant) à l'adresse : www.healthlinkbc.ca/health-library/immunizations/children/have-positive-experience-tips-infants-young-children

Notez que l'eau sucrée (solutions de saccharose) ne doit pas être utilisée à la maison pour calmer les nourrissons ou les jeunes enfants.

Pourquoi cela fonctionne-t-il :

La recherche montre que l'eau sucrée (solution de saccharose) provoque la libération par le cerveau de substances qui réduisent la douleur. Si vous avez des questions sur l'utilisation de l'eau sucrée (solutions de saccharose) avec votre nourrisson ou votre jeune enfant, discutez-en avec votre équipe soignante.

6. Essayez la distraction

Distrayez votre enfant avant et pendant l'injection. Vous pouvez utiliser un jouet lumineux, des bulles ou un moulin à vent pour distraire votre enfant. Posez des questions aux enfants plus âgés sur un sujet qui les passionne. Les enfants plus âgés peuvent également écouter de la musique, regarder une vidéo, consulter un livre/magazine ou jouer à des jeux vidéo.

Pourquoi cela fonctionne-t-il :

La partie du cerveau qui traite la douleur est moins active lorsque les nourrissons et les jeunes enfants sont distraits.

7. Respirez profondément (enfants âgés de 3 ans et plus)

Demandez à votre enfant de respirer profondément au moment de l'injection. Pour les aider à respirer profondément, ils peuvent souffler dans une langue de belle-mère, un moulin à vent ou des bulles, ou vous montrer comment on souffle les bougies d'un gâteau d'anniversaire.

Pourquoi cela fonctionne-t-il :

La respiration profonde permet à l'organisme de relâcher sa réaction au stress. Elle sert également de distraction.

Pour plus d'informations, consultez : www.healthlinkbc.ca/healthlibrary/immunizations/children/have-positive-experience-tips-infants-young-children

Nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____

Calendrier et carnet de vaccination

Pour une protection optimale, commencez à vacciner votre enfant à l'âge de 2 mois et suivez le calendrier de vaccination recommandé.

2 mois

1^{re} série de vaccinations

Date
(j/m/a)

Site

Initiales du
vaccinateur

- | | | | |
|---|-------|-------|-------|
| ☐ Diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, poliomyélite et <i>Haemophilus influenzae</i> type b (DTaP-HB-IPV-Hib) | _____ | _____ | _____ |
| ☐ Conjugué contre le pneumocoque | _____ | _____ | _____ |
| ☐ Conjugué contre le méningocoque C | _____ | _____ | _____ |
| ☐ Rotavirus | _____ | _____ | _____ |

4 mois

2^e série de vaccinations

Date
(j/m/a)

Site

Initiales du
vaccinateur

- | | | | |
|---|-------|-------|-------|
| ☐ Diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, poliomyélite et <i>Haemophilus influenzae</i> type b (DTaP-HB-IPV-Hib) | _____ | _____ | _____ |
| ☐ Conjugué contre le pneumocoque | _____ | _____ | _____ |
| ☐ Rotavirus | _____ | _____ | _____ |

Nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____

6 mois

3e série de vaccinations

Date

(j/m/a)

Site

Initiales du

vaccinateur

- ☐ Diphtérie, tétanos, coqueluche, _____
hépatite B, poliomyélite et
Haemophilus influenzae type b
(DTaP-HB-IPV-Hib)

Le vaccin contre la grippe est disponible chaque année dès le mois d'octobre et est recommandé pour les enfants âgés de 6 mois et plus. Toutes les personnes âgées de 6 mois et plus peuvent recevoir en même temps le vaccin contre l'influenza (grippe) et le vaccin contre la COVID-19 mis à jour. Ces vaccins sont gratuits et disponibles dans les pharmacies, les cliniques des autorités sanitaires et certains cabinets de soins primaires. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre professionnel de la santé. Inscrivez le vaccin contre la grippe et/ou la COVID-19 de votre enfant dans la rubrique « Autres vaccinations ».

Doit être administré à partir du premier anniversaire – 4e série de vaccinations

Date

(j/m/a)

Site

Initiales du

vaccinateur

- ☐ ROR (rougeole, oreillons,
rubéole) _____
- ☐ Conjugué contre le
pneumocoque _____
- ☐ Conjugué contre le
méningocoque C _____
- ☐ Varicelle (picote) _____

Nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____

18 mois 5^e série de vaccinations

Date
(j/m/a)

Site

Initiales du
vaccinateur

- ☐ Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et *Haemophilus influenzae* type b (DTaP-IPV-Hib)

Vaccinations pour l'école maternelle (à partir de l'âge de 4 ans)

Date
(j/m/a)

Site

Initiales du
vaccinateur

- ☐ Tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite
- ☐ RORV (rougeole, oreillons, rubéole, varicelle)

Votre enfant devra être vacciné en 6^e et en 9^e année. Ces vaccins seront proposés à l'école. Pour que le dossier de votre enfant soit complet, veuillez écrire en caractères d'imprimerie le nom du vaccin et la date indiqués ci-dessous. La santé publique tiendra également un registre des vaccins administrés à votre enfant à l'école. Si votre enfant est âgé de 11 ans ou moins, vous pouvez vous connecter à www.healthgateway.gov.bc.ca à l'aide de votre carte BC Services Card pour consulter son carnet de vaccination.

6^e année

Date
(j/m/a)

Site

Initiales du
vaccinateur

Vaccin :

Nom de l'enfant : _____ Date de naissance : _____

9^e année

**Date
(j/m/a)**

Site

**Initiales du
vaccinateur**

Vaccin :

Autres vaccinations

(y compris la grippe, la COVID-19, l'hépatite A, les vaccins pour les voyages ou tout autre vaccin)

Nom du vaccin

**Date
(j/m/a)**

Site

**Initiales du
vaccinateur**

Les calendriers de vaccination peuvent être modifiés. Pour obtenir les informations les plus récentes, consultez le site : www.healthlinkbc.ca/health-library/immunizations/schedules

Soins pour votre enfant après les vaccinations

Les réactions vaccinales courantes (telles qu'une douleur, une rougeur et un gonflement de la jambe ou du bras où le vaccin a été administré, ou une faible fièvre) peuvent gêner votre enfant, mais elles ne sont pas dangereuses. Elles disparaissent généralement au bout d'un jour ou deux. Les effets indésirables graves sont très rares.

Voici ce que vous pouvez faire après un vaccin pour aider votre enfant à se sentir mieux.

Pour une fièvre :

- Laissez votre enfant téter plus souvent au sein ou à la poitrine, ou donnez-lui plus à boire.
- Habillez votre enfant avec des vêtements légers.
- Donnez à votre enfant des médicaments pour faire baisser la fièvre et le soulager (voir page 21 pour plus d'informations).
- Si votre enfant a moins de 3 mois et qu'il a de la fièvre, consultez immédiatement un médecin afin de vous assurer qu'il ne s'agit pas d'un symptôme d'une autre maladie.

Partie du corps	Plage normale	Fièvre
Aisselle	36,5 à 37,5 °C 97,8 à 99,5 °F	≥ 37,6° C ≥ 99,6° F
Bouche*	35,5 à 37,5 °C 95,9 à 99,5 °F	≥ 37,6° C ≥ 99,6° F
Oreille	35,8 à 38 °C 96,4 à 100,4 °F	≥ 38,1° C ≥ 100,5° F
Rectal (fesses)**	36,6 à 38 °C 97,9 à 100,4 °F	≥ 38,1° C ≥ 100,5° F

* Ne pas utiliser pour les enfants de moins de cinq ans.

** N'utilisez un thermomètre rectal que si vous vous sentez à l'aise et si un professionnel de la santé vous a montré comment prendre la température rectale en toute sécurité.

Pour aider à soulager la douleur ou le gonflement à l'endroit où le vaccin a été administré :

- Placez un linge frais et humide ou une poche de glace enveloppée sur le bras ou la jambe où votre enfant a été vacciné.
- Donnez à votre enfant des médicaments pour l'aider à se sentir mieux. (Voir page 21 pour plus d'informations).

Si votre enfant a une réaction grave à une vaccination :

- Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin, car il existe une possibilité extrêmement rare, moins d'une sur un million, de réaction allergique potentiellement mortelle appelée anaphylaxie. Les symptômes peuvent inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou un gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cette réaction se produit, votre professionnel de la santé est prêt à la traiter. Si les symptômes se développent après avoir quitté la clinique, appelez le 9-1-1 ou votre numéro d'urgence local.
- Si votre enfant a une réaction grave à une vaccination, consultez immédiatement un médecin. Signalez la réaction à la santé publique ou à votre professionnel de la santé.

Médicaments contre la fièvre et la douleur

Il existe deux types de médicaments en vente libre pour aider à ramener la température de l'enfant à la normale ou pour soulager la douleur après la vaccination : l'acétaminophène et l'ibuprofène. Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre professionnel de la santé.

Les médicaments ne sont pas toujours nécessaires pour faire baisser la fièvre. Ils peuvent être utilisés pour soulager les douleurs et les maux et pour rendre votre enfant plus à l'aise.

Marques de médicaments contre la fièvre :

Acétaminophène	Ibuprofène
Abenol	Advil
Atasol	Motrin
Tempra	
Tylenol	

Conseils de sécurité pour l'administration de médicaments en vente libre aux enfants :

Suivez toujours les instructions figurant sur l'étiquette. Certaines formes de médicaments sont plus fortes (plus concentrées) que d'autres.

N'en administrez pas plus que la quantité prescrite. En cas d'administration d'acétaminophène, ne pas administrer plus de 5 doses par 24 heures. En cas d'administration d'ibuprofène, ne pas administrer plus de 4 doses par 24 heures.

Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre professionnel de la santé.

L'aspirine ou d'autres médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (AAS) ne doivent pas être administrés à des personnes âgées de moins de 18 ans, sauf avis contraire de votre médecin. L'AAS peut provoquer le syndrome de Reye chez les enfants et les adolescents, une affection qui provoque des lésions au cerveau et au foie.

Si vous n'êtes pas sûr du médicament à utiliser ou de la quantité à donner à votre enfant, contactez votre professionnel de la santé, votre pharmacien ou appelez HealthLink BC au 8-1-1 (disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Pour plus d'informations sur les soins à apporter à votre enfant après la vaccination, consultez Immunization Aftercare Sheet for Infants and Young Children (fiche de suivi des vaccinations pour les nourrissons et les jeunes enfants) à l'adresse : www.healthlinkbc.ca/health-library/immunizations/adults/care-after-getting-immunization

Ces fiches sont disponibles en plusieurs langues.

Sécurité des enfants

- Utilisez un siège d'auto ou un siège d'appoint correctement installé et homologué pour chaque trajet en voiture, même les plus courts. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site : www.bcaa.com/community/child-car-seat-safety
- Couchez votre bébé sur le dos pour chaque sieste ou nuit, sur une surface ferme et plane. Évitez de placer des objets mous tels que des couvertures, des oreillers, des tours de lit, des nids pour bébés et des peluches dans l'espace où dort votre bébé. Veillez à ce que l'environnement de votre bébé soit exempt de fumée. Pour en savoir plus sur un sommeil plus sécuritaire pour votre bébé, y compris sur le partage du lit, parlez-en à votre professionnel de la santé, visitez HealthLink BC ou téléchargez *Safer Sleep for My Baby* (Bien dormir en sécurité pour votre bébé) à l'adresse suivante : www.healthlinkbc.ca/sites/default/files/safer-sleep-for-my-baby.pdf
- Offrez à votre enfant un environnement sans fumée.
- Vérifiez la température de l'eau du bain avant d'y mettre votre enfant. L'eau doit sembler tiède, pas chaude.
- Vérifiez régulièrement les rappels de produits sur le site : recalls-rappels.canada.ca/fr ou en consultant les sites Web des fabricants.
- Restez avec votre enfant lorsqu'il mange.
- Restez avec votre enfant lorsqu'il est dans la baignoire ou à proximité de l'eau.
- Sachez ce qu'il faut faire si votre enfant s'étouffe et assurez-vous que les personnes qui s'occupent de lui savent également ce qu'il faut faire. Apprenez-en plus à l'adresse : www.healthlinkbc.ca/living-well/parenting/keeping-your-child-safe
- Ne faites pas chauffer les biberons au micro-ondes.
- Installez des détecteurs de fumée à proximité de toutes les zones de sommeil de la maison.
- Protégez votre enfant des coups de soleil.

Pour plus d'informations sur la santé et la sécurité des enfants, visitez le site : **Baby's Best Chance** (Donner toutes les chances à son bébé) et **Toddler's First Steps** (Les premiers pas de votre enfant) (www.healthlinkbc.ca/living-well/parenting/pregnancy-and-parenting-resources), visitez le site : www.HealthLinkBC.ca, contactez votre professionnel de la santé ou appelez HealthLink BC au 8-1-1.

Registre des maladies, blessures, allergies, hospitalisations ou réactions après la vaccination

Événement

Date (j/m/a)

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no text or other markings on the paper.

[illegible]

La grossesse et les premières années de la vie d'un enfant sont des moments où toutes les familles peuvent bénéficier de soutien et d'encouragement. Il existe en Colombie-Britannique et dans votre communauté de nombreux services qui peuvent vous soutenir, vous et votre famille, pendant la grossesse, après la naissance et au fur et à mesure que votre enfant grandit. Contactez HealthLink BC (8-1-1) ou parlez à votre professionnel de la santé si vous avez des questions sur :

- Préparation à la grossesse ou à la parentalité (par exemple, alimentation saine, exercice physique, diminution ou arrêt du tabac, de l'alcool et d'autres substances)
- Prendre soin de soi sur le plan émotionnel et physique pendant la grossesse et les premières années de la vie de l'enfant
- Nourrir votre enfant, y compris l'aide à l'allaitement maternel, à l'allaitement à la poitrine et à l'alimentation des nourrissons
- Assurer la sécurité de votre enfant par la vaccination, la sécurité des sièges d'auto, un environnement de sommeil sans fumée et plus sécuritaire, la sécurisation de votre maison et la prévention du syndrome du bébé secoué
- Prendre soin de votre enfant et adopter une attitude parentale positive pour favoriser sa croissance et son développement optimaux, sa santé dentaire, auditive et visuelle, ainsi que l'établissement de liens affectifs

Notre voyage exceptionnel : Passeport grossesse du PSBC

Un livret pour vous aider à mener une grossesse saine, à suivre vos progrès et à préparer l'arrivée de votre bébé :

www.perinatalservicesbc.ca/Documents/Resources/HealthPromotion/PregnancyPassport/PregnancyPassport.pdf



Cachet du bureau de santé



HealthLinkBC